



POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE GÉRARD-RAYMOND ROY 2013

Politique initialement approuvée par les membres de l'Assemblée statutaire du CRIE en mai 2010; modifiée en février 2012 par le Comité des bourses CRIÉSÉ-FQRSC; modifiée en octobre 2012 par le Comité des bourses CRIÉSÉ-FQRSC

Centre de recherche sur l'intervention éducative et socioéducative (CRIÉSÉ)

Outre les divers services offerts spécifiquement par le CRIÉSÉ, la *Bourse Gérard-Raymond Roy* est financée par le FQRSC-CRIÉSÉ. Pour l'année 2013, celle-ci correspond à la somme de **4 500 \$**.

Cette bourse d'excellence reconnaît l'investissement en recherche et l'effort consacré à la production et à la diffusion de connaissances scientifiques dans le champ de l'éducation en relation directe avec les domaines d'investigation du CRIÉSÉ.

Les étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles universitaires, membres¹ du CRIÉSÉ, peuvent postuler à cette bourse. Toutefois, celle-ci ne pourra être remise plus d'une fois à un même membre étudiant pendant la durée de ses études de 2^e ou de 3^e cycle. Un dossier complet doit nécessairement être déposé afin de soumettre sa candidature.

Critères d'admissibilité

- 1° Être étudiante ou étudiant inscrit à temps complet dans un programme de formation à la recherche de 2^e ou 3^e cycle à l'Université de Sherbrooke.
- 2° Être étudiante ou étudiant-chercheur membre du CRIÉSÉ.
- 3° Déposer un dossier complet à la date identifiée annuellement pour ce concours, incluant: une lettre d'intention, le *curriculum vitae* de la candidate ou du candidat et les pièces justificatives requises.

A) Critères d'obtention

- 1° Faire la preuve que ses travaux de recherche de maîtrise ou de doctorat s'inscrivent dans la problématique et dans l'un ou l'autre des axes de recherche du CRIÉSÉ.
- 2° Montrer l'intérêt, l'originalité et les apports de l'objet de recherche pour le CRIÉSÉ.
- 3° Présenter un *curriculum vitae* qui fait preuve d'une implication scientifique. Avoir, au cours des deux dernières années, publié ou déposé (avec preuve d'acceptation) à titre de premier auteur un article scientifique ou un chapitre de livre arbitré en lien avec les axes de recherche du CRIÉSÉ.
- 4° Accompagner sa demande de deux lettres de recommandation de professeurs, lettres qui témoignent de l'implication de l'étudiante ou de l'étudiant dans son processus de formation.
- 5° Participer de façon régulière et active aux diverses activités offertes par le CRIÉSÉ.
- 6° Avoir un dossier académique supérieur à la moyenne (accompagné d'une lettre expliquant le système de notation, dans le cas d'étudiants ayant étudié hors Québec ou provenant de disciplines autres que l'éducation).

¹ L'étudiante ou l'étudiant inscrit aux études supérieures (2^e ou 3^e cycle) dont la direction ou l'une des codirections est membre professeur régulier au CRIÉSÉ est considéré automatiquement, membre étudiant du CRIÉSÉ.

B) *Modalités de présentation de sa candidature*

L'étudiante ou l'étudiant qui désire bénéficier de cette bourse doit présenter une lettre d'intention dans laquelle les informations et les documents qui suivent doivent attester de la pertinence de son dossier.

- Présenter les motifs détaillés et argumentés en lien avec les critères d'obtention 1 et 2.
- Faire état des communications scientifiques et professionnelles réalisées dans le cadre de communications orale ou par affiche ou concernant la rédaction d'articles, de chapitres de livres ou d'ouvrages à titre d'auteur ou de coauteur. Fournir la preuve de publication en lien avec le critère d'obtention 3.
- Fournir, en lien avec le critère d'obtention 4, deux lettres de recommandation de professeurs universitaires soulignant l'implication et l'engagement de la candidate ou du candidat dans son processus de formation et sa participation à la vie scientifique et organisationnelle du CRIÉSÉ. Ces lettres pourront être envoyées personnellement par les professeurs auprès du secrétariat du CRIÉSÉ ou être jointes au dossier déposé par l'étudiante ou l'étudiant.
- Préciser les investissements déjà assurés antérieurement au sein du CRIÉSÉ et projetés au cours de la présente année académique, en lien avec le critère d'obtention 5.
- Fournir ses relevés de notes (baccalauréat, maîtrise et doctorat, selon le cas), en lien avec le critère d'obtention 6 et, dans le cas d'étudiants ayant étudié hors Québec ou provenant de disciplines autres que l'éducation, joindre au besoin une lettre expliquant le régime de notation.

Participation au concours

Les étudiantes et les étudiants qui souhaitent soumettre leur candidature au concours 2013 doivent déposer leur dossier complet (versions papier et électronique) à la date diffusée annuellement par le CRIÉSÉ. La réponse du comité sera connue en fonction du calendrier du concours annuel.

CALENDRIER (CRIÉSÉ-FQRSC) BOURSE ÉTUDIANTE D'EXCELLENCE GÉRARD-RAYMOND ROY (GRR) 2013

| Bourse | Dépôt du dossier par les candidats | Réponse du comité des bourses | 1 seul versement |
|-------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|------------------|
| Bourse d'excellence GRR | 6 décembre 2012 à 14h | 20 décembre 2013 | Janvier 2013 |

Le dossier, en version imprimée, doit être obligatoirement déposé au secrétariat du CRIÉSÉ (B. Caselles-Desjardins au A10-3010 ou S. Archambault au A10-3009) au plus tard à la date indiquée dans le calendrier. De plus, une version électronique (fichier PDF) doit nécessairement être acheminée à cette même date (avec ou sans les signatures requises). Il est à noter que les documents détenus exclusivement en version imprimée devront être numérisés afin de permettre un dossier complet.

Centre de recherche sur l'intervention éducative et socioéducative (CRIÉSÉ)

Brigitte Caselles-Desjardins, professionnelle de recherche

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université (bureau A10-3010)

Sherbrooke (Québec), J1K 2R1

Tél.: 819.821-8000, poste 61388 / Téléc.: 819.829-5343

Courriel: Brigitte.Caselles-Desjardins@USherbrooke.ca

Procédures de sélection

Un comité formé annuellement de professeurs-chercheurs membres réguliers du CRIÉSÉ étudiera les dossiers des candidatures soumises. Un évaluateur externe (non membre des unités de recherche) se joindra au comité formé. Les décisions du comité sont sans appel. Le comité se réserve le droit de ne pas attribuer cette bourse si les demandes reçues ne rencontrent pas les critères d'admissibilité et d'obtention énoncés ainsi que les modalités de présentation des candidatures.

L'annexe A du présent document fait état de la grille d'évaluation qui guidera la réflexion des membres du comité d'évaluation.

Diffusion des résultats

Les résultats au concours seront annoncés suite à la réunion du comité.

Modalités de remise du montant

Le montant de la bourse sera octroyé en un seul versement, en janvier 2013.

Pour le comité des bourses CRIÉSÉ-FQRSC:

Johanne Bédard, professeure agrégée

Directrice du *Centre de recherche sur l'intervention éducative et socioéducative* (CRIÉSÉ)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

Tél.: 819.821-8000 poste 6-2473 / Téléc.: 819.821-8048

Courriel: Johanne.Bedard@Usherbrooke.ca

BOURSE D'EXCELLENCE GÉRARD-RAYMOND ROY - GRILLE D'ÉVALUATION

Nom de l'étudiante ou de l'étudiant:

Cycle d'étude: 2^e cycle Année d'étude 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e
 3^e cycle Année d'étude 1^{re} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e
 Autre, précisez :

Membre étudiant des entités de recherche : CRIÉSÉ

Évaluateurs:

| |
|--------------------------------------|
| Commentaires d'ordre général: |
|--------------------------------------|

| Vérification d'admissibilité | Oui | Non | | | |
|---|-----|-----|----|---|-------|
| 1. Être étudiante ou étudiant inscrit à temps complet dans un programme de formation à la recherche à l'Université de Sherbrooke. | | | | | |
| 2. Être étudiante ou étudiant membre du CRIÉSÉ | | | | | |
| 3. Déposer un dossier complet à la date identifiée par le Centre de recherche. | | | | | |
| 3.a) Lettre d'intention | | | | | |
| 3.b) Curriculum vitae | | | | | |
| 3.c) Deux lettres de recommandation de professeurs | | | | | |
| 3.d) Pièces justificatives requises | | | | | |
| Critères d'évaluation | ++ | + | +- | - | Éval. |
| 4. Avoir un dossier académique supérieur à la moyenne. <i>Commentaires:</i> | | | | | |
| 5. La thématique de recherche, l'équipe d'encadrement et les relations entre l'objet d'étude de l'étudiante ou de l'étudiant et l'un ou l'autre des axes de recherche CRIÉSÉ sont clairement identifiées, l'articulation est circonscrite et la pertinence est apparente. <i>Commentaires:</i> | | | | | |
| 6. Les motifs énoncés sont détaillés, solidement argumentés et démontrent de l'intérêt, de l'originalité et des apports de l'objet de recherche pour le CRIÉSÉ. <i>Commentaires:</i> | | | | | |
| 7. Des investissements assurés antérieurement au sein de l'une des entités de recherche sont démontrés et ceux projetés durant l'année académique font état d'une intégration réelle à court et à plus long terme de l'étudiante ou de l'étudiant à titre de membre étudiant-chercheur participant à la vie du CRIÉSÉ. Les informations et les justifications fournies font état de l'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant à être membre de cette ou ces entités de recherche et à y poursuivre son implication. <i>Commentaires:</i> | | | | | |
| 8. Les lettres de recommandation de professeurs universitaires font clairement ressortir l'implication et l'engagement de la candidate ou du candidat dans son processus de formation et sa participation à la vie scientifique et organisationnelle du CRIÉSÉ. | | | | | |

Commentaires:

9. Le *curriculum vitae* de l'étudiante ou de l'étudiant fait état de communications scientifiques et professionnelles réalisées dans le cadre de communications orale ou par affiche ou concernant la rédaction d'articles, de chapitres de livres ou d'ouvrages à titre d'auteur ou de coauteur. Plus spécifiquement, au cours des deux dernières années, la candidate ou le candidat a publié ou déposé (avec preuve d'acceptation) à titre de premier auteur un article scientifique ou un chapitre de livre arbitré en lien avec les axes de recherche du CRIÉSÉ.

Commentaires:

10. Les informations et justifications fournies font état de l'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant à poursuivre ses études aux cycles supérieurs.

Commentaires:

- ++ Tous les éléments d'information sont pertinents, bien étayés et articulés.
- + Certains des éléments d'information sont incomplets, moins bien étayés et l'articulation est moins évidente.
- + - Plusieurs éléments d'information sont incomplets, peu définis et l'articulation entre eux est difficile à faire.
- Absence de plusieurs éléments d'information, le dossier ainsi déposé présente des difficultés majeures.